
Déroulement de l'épreuve théorique moto

Quels sont les enjeux préparatoires à la formation au permis de conduire ?

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail etc...Les conducteurs de motocyclettes sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi. L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire et savoir-devenir. Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante. Une formation à la conduite de qualité est indispensable aujourd'hui afin de former les conducteurs de demain et ainsi réduire le nombre d'accident mortel ou corporel sur la route, encore trop nombreux.

L'Epreuve Théorique Moto est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve pratique. Quelle que soit la catégorie de permis visée A1 ou A2, cette épreuve est obligatoire. Un candidat déjà titulaire d'une catégorie A1 du permis de conduire de moins de cinq ans et dispensé de se présenter à cette épreuve théorique.

Déroulement de la formation :

La formation théorique porte sur les thématiques suivantes : • Dispositions légales en matière de circulation routière. • Le conducteur. • La route. • Les autres usagers de la route. • Réglementation générale et divers. • Eléments mécaniques liés à la sécurité. • Equipements de protection et autres éléments de sécurité. • Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.....

Déroulement de l'examen :

Cette épreuve débute par l'accueil des candidats, le contrôle de l'identité et de la convocation par l'examineur. Chaque candidat est enregistré et se voit attribuer une tablette pour l'examen.

Ensuite, l'examineur présente l'épreuve (utilisation de la tablette, consignes pour répondre). L'épreuve peut commencer : le candidat est soumis à 40 questions dont 10 vidéos sur les différents thèmes (Les dispositions légales en matière de circulation routière, la route, le conducteur, les autres usagers, la réglementation, les précautions, les éléments mécaniques, les équipements de protection et sécurité, et l'environnement).

Les résultats sont envoyés à l'auto-école ou au candidat dans la journée ou le lendemain.

Obtention de l'ETM

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

Validité

La réussite l'ETM est valable pendant cinq ans et permet de se présenter au maximum cinq fois aux épreuves pratiques.

« Déroulement ETM » daté du 14/04/2020

Arrêté du 18 février 2020 modifiant l'arrêté du 20 avril 2012 modifié fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire